



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service conseils et aménagement des territoires
Energies cadre de vie
Affaire suivie par : Françoise Gineste
Tél : 04-68-38-12-81
Mél : francoise.gineste@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 27 OCT. 2025

La directrice départementale

à

Monsieur le Maire
de Clairà

Objet : ouverture d'une enquête publique unique – projet centrale solaire « L'Argile »/Soleil
Eléments 16.

P.J. : - arrêté préfectoral n°DDTM/SCAT 2025296-0001 en date du 23 octobre 2025.
- avis au public

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de l'arrêté préfectoral n°DDTM/SCAT 2025296-0001 en date du 23 octobre 2025 portant ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de centrale solaire au sol porté par la société « Soleil Eléments 16 » sur le territoire de la commune de Saint-Hippolyte, lieu-dit « L'Argile ».

La commune de Saint-Hippolyte est le siège de l'enquête publique unique dont le périmètre est étendu à la commune de Clairà ainsi qu'à la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

Pour conduire cette enquête ont été nommés monsieur Lazare Pasquet, directeur du CAUE de Haute-Vienne retraité, en qualité de commissaire enquêteur et madame Valérie Castre commissaire-enquêtrice suppléante.

L'enquête publique se déroulera **du vendredi 21 novembre à 9 heures au lundi 22 décembre 2025 à 16 heures 30.**

Je vous invite à bien vouloir vous conformer aux prescriptions de cet arrêté, notamment en ce qui concerne l'accès du public au dossier d'enquête et l'affichage de l'avis d'enquête publique unique ci-joint.

Il vous appartient ainsi d'afficher, au minimum dans les lieux habituels d'information au public et le cas échéant tout autre support défini en concertation avec le commissaire enquêteur,

l'avis au public ci-joint.

Cet affichage devra intervenir quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit **au plus tard le mercredi 05 novembre 2025** et ce pendant toute la durée de celle-ci.

Pour la Directrice et par délégation
La Cheffe de Service adjointe
Conseils et Aménagement
des Territoires



Alexandra TASTU-SOULEYREAU

- Copie pour information à M. le commissaire-enquêteur.